



PRÉPAREZ VOTRE RENDEZ-VOUS CNI ou PASSEPORT

À chaque situation, les bons documents !

DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR TOUS LES DOSSIERS

Pré-demande ANTS Imprimée ou numéro de pré-demande	Photo d'identité de moins de 6 mois (non découpée)	Justificatif de domicile de moins d'1 an	Ancien titre (CNI ou passeport)	Pièce d'identité originale



PARENTS SÉPARÉS, NON MARIÉS, PACSÉS OU DIVORCÉS ?

Vous devez fournir **OBLIGATOIREMENT** :

- ☐ Autorisation manuscrite du parent ne déposant pas le dossier
- ☐ Copie de sa pièce d'identité
- ☐ Jugement ou convention si nécessaire

**DOCUMENT
TRÈS SOUVENT
OUBLIÉ !**

? QUESTIONS FRÉQUENTES

- ? **Faut-il la présence de la personne concernée ?**
Oui, pour toute demande de CNI ou de passeport, la présence est obligatoire.
- ? **Les documents sur téléphone sont-ils acceptés ?**
Non, tous les documents doivent être présentés en version papier (originaux).
- ? **Le livret de famille est-il accepté ?**
Non, il ne remplace aucun document demandé.
- ? **Mon dossier est incomplet, que se passe-t-il ?**
Le dossier ne pourra pas être traité. Vous devrez prendre un nouveau rendez-vous.

Tout dossier incomplet, vous devrez reprendre rendez-vous



PERSONNE MAJEURE

Je fais ma demande pour moi-même

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- ☐ Pré-demande ANTS
- ☐ Photo d'identité de moins de 6 mois
- ☐ Justificatif de domicile de moins d'1 an
- ☐ Ancienne CNI ou déclaration de perte/vol
- ☐ **Timbre fiscal de 25 €**
(seulement en cas de perte ou vol)



PASSEPORT

- ☐ Pré-demande ANTS
- ☐ Photo d'identité de moins de 6 mois
- ☐ Justificatif de domicile de moins d'1 an
- ☐ Ancien passeport ou déclaration de perte/vol
- ☐ **Timbre fiscal de 86 €**



VOUS ÊTES HÉBERGÉ(E) ?

- ☐ Ajoutez ces documents :
- ☐ Attestation d'hébergement
- ☐ Justificatif de domicile de l'hébergeant
- ☐ Pièce d'identité de l'hébergeant

PREMIÈRE DEMANDE ?

Acte de naissance si la commune de naissance n'est pas reliée à COMEDC.



CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL ?

Apporter le document justificatif (acte de mariage, jugement, ...).



PERSONNE MINEURE

Je fais la demande pour mon enfant



ENFANT PRÉSENT OBLIGATOIREMENT
lors du rendez-vous avec son représentant légal.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- ☐ Pré-demande ANTS
- ☐ Photo d'identité de moins de 6 mois
- ☐ Justificatif de domicile de moins d'1 an
- ☐ Ancienne CNI ou déclaration de perte/vol
- ☐ Pièce d'identité originale du parent qui accompagne l'enfant
- ☐ **Timbre fiscal de 25 €**
(seulement en cas de perte ou vol)



PASSEPORT

- ☐ Pré-demande ANTS
- ☐ Photo d'identité de moins de 6 mois
- ☐ Justificatif de domicile de moins d'1 an
- ☐ Ancien passeport ou déclaration de perte/vol
- ☐ Pièce d'identité originale du parent qui accompagne l'enfant
- ☐ **Timbre fiscal :**
 - 17 € pour un enfant de moins de 15 ans
 - 42 € pour un enfant de 15 à 18 ans



GARDE ALTERNÉE ?

Fournir les justificatifs de domicile des deux parents.



PREMIÈRE DEMANDE ?

Acte de naissance si la commune de naissance n'est pas reliée à COMEDC.



RAPPELS IMPORTANTS

- Tous les documents doivent être en version papier (origin).
- ☒ Aucun document présenté sur téléphone ne sera accepté.
- ☒ Le livret de famille ne remplace aucun document demandé.
- ☒ Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité et nécessitera la prise d'un nouveau rendez-vous.



LES OUBLIS LES PLUS FRÉQUENTS

- ✗ Le justificatif de domicile
- ✗ L'ancien titre (CNI ou passeport)
- ✗ L'autorisation de l'autre parent
- ✗ Le timbre fiscal
- ✗ La présence de l'enfant ou du parent accompagnant

PRENDRE RENDEZ-VOUS

En ligne sur le site de la mairie de Gattières



Mes démarches > CNI / Passeport
> Prendre rendez-vous

Sur la plateforme nationale



<https://rdv.anct.gouv.fr>



Besoin d'un renseignement ? Contactez le service état civil de la mairie de Gattières.

04 92 08 45 70

accueil@mairie-gattières.fr